Le CESE a rendu un avis sur l'emploi des jeunes

SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 26/09/2012

Saisine liée : L'EMPLOI DES JEUNES

Plénière du 26 septembre 2012

Avis présenté par M. Jean-Baptiste PREVOST, au nom de la section du travail et de l'emploi présidée par Mme Françoise GENG

Depuis le début de la crise économique, le chômage des jeunes de 15 à 24 ans a augmenté de 50 % dans l'Union européenne. En France, le chômage des moins de 25 ans poursuit sa progression et s'établit au niveau record de 22,7 % au second semestre 2012. Même si la crise a entamé son efficacité, le diplôme demeure le meilleur rempart individuel contre le chômage.

Taux de chômage des moins de 25 ans au second semestre 2012 22,7 % contre 9,4 % pour le reste de la population active
Taux de chômage des jeunes peu ou pas qualifiés 44,3 %

Au-delà de la conjoncture, la situation des jeunes face à l'emploi résulte de freins structurels, liés au fonctionnement du marché du travail et à l'inadaptation de notre modèle social. Le chômage des jeunes actifs n'est jamais descendu au-dessous de 14 % depuis 1982. Ainsi, la persistance d'un chômage élevé parmi les jeunes actifs pose la question de l'efficacité des politiques de l'emploi. La dualisation du marché de l'emploi fait des jeunes une variable d'ajustement notamment en période de crise. Face à l'augmentation du chômage de longue durée, et aux risques d'exclusion et de pauvreté, c'est l'incapacité de notre modèle social à faire face à la situation des nouvelles générations qui est en question.

L'idée trop généralement répandue d'une inadaptation des jeunes au monde du travail a dominé le débat public : mal formés, mal orientés, réticents aux codes de l'entreprise, voire velléitaires, ils seraient en décalage avec la réalité. Cette approche doit être dépassée. Il est largement faux de prétendre que les jeunes sont inemployables : plus diplômés et qualifiés que les générations précédentes la plupart d'entre eux ont les capacités d'innovation, de création, ou d'adaptation aux nouvelles technologies essentielles aux entreprises et à la création d'activité. La « norme » de l'insertion des jeunes via une succession de contrats précaires n'a aucune rationalité économique. La situation des jeunes est le fruit d'une politique débouchant sur leur mise à l'écart sociale et économique, à laquelle il est urgent de tourner le dos.

Près de 356 000 jeunes actifs au chômage n'ont ni indemnisation chômage, ni minima sociaux

Certes, il n'y a sans doute pas de solution durable au problème du chômage des jeunes tant que les conditions d'un meilleur environnement économique ne sont pas réunies. Ce constat ne saurait cependant conduire à l'attentisme et à la fatalité. Le CESE, fort de sa composition associant les partenaires sociaux et toutes les autres composantes de la société civile, a souhaité poser un regard renouvelé sur ce problème de société majeur. Il formule 18 recommandations autour de cinq objectifs prioritaires.

Résultat du vote

Votant	165
Pour	117
Contre	14

Retrouvez bientôt le texte de l'avis voté dans la rubrique " travaux publiés"

© - copyright CESE - Novembre 2026